

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction des Monuments et Sites
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
C.C.N. Rue du Progrès, 80/boîte 1
1035 BRUXELLES

V/Réf. : BL/2264-0110-0
N/Réf. : AA/BDG/SKB30030/s.626
Annexe :

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : SCHAERBEEK. Avenue E. Plasky, 127 : érable sycomore
Inscription sur la liste de sauvegarde : examen de la demande d'ouverture d'enquête
Protection

En réponse à votre courrier du 24/08/2018, reçu le 24/08/2018, nous vous communiquons ***l'avis défavorable*** émis par notre Assemblée en sa séance du 12/09/2018.

La demande vise la possibilité d'inscription sur la liste de sauvegarde d'un érable sycomore, situé à l'arrière de la parcelle sise avenue E. Plasky, 127. Cet érable, repris à l'inventaire scientifique des arbres remarquables de la Région de Bruxelles-Capitale, est le 34^e plus gros de son espèce en région bruxelloise et présente une circonférence de 284 cm (mesure de 2017). L'arbre est d'une espèce commune, sans avoir le port caractéristique de cette essence car, par souci de gestion raisonnable, il a été élagué régulièrement. Son âge n'est pas déterminé mais il semble être présent sur les photographies aériennes de 1935 et de 1953.



© Inventaire du patrimoine naturel

La CRMS estime que, malgré la dimension honorable de sa circonférence, la valeur patrimoniale de cet arbre ne lui permet pas d'être inscrit sur la liste de sauvegarde, n'étant pas considéré comme exceptionnel parmi les arbres de cette espèce repris à l'inventaire scientifique.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE

Secrétaire

C. FRISQUE

Président f.f.

c.c. BUP – DMS : B. Lefrancq